



## **ORDRE DU JOUR (PROJET)**

**Séance extraordinaire du lundi 10 juin 2024,  
à 20h00, à la salle du conseil municipal**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Règlement modifiant le Règlement n° 696-23 afin d'augmenter la dépenses et l'emprunt pour un montant additionnel de 788 000\$ - adoption du Règlement n° 716-24
3. Engagement d'un surveillant de la piscine municipale
4. Période de questions;
5. Levée de la séance;
6. Période de questions
7. Levée de la séance